

Appel à candidature – 12 Quai du Breuil à Mirecourt

La Communauté de communes Mirecourt-Dompaire (CCMD) initie l'action « Atelier Tremplin des Métiers d'Art : Lutherie et Archèterie ».

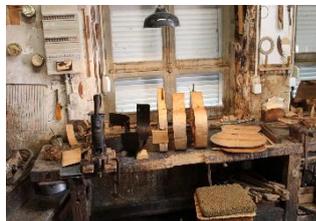
Cette action voit le jour dans l'optique d'aider à redynamiser le secteur de la lutherie et de l'archèterie au sein de la CCMD.

La facture instrumentale à Mirecourt :

Mirecourt est le berceau de la lutherie et de l'archèterie française. C'est là, qu'à partir du XVIIème siècle se sont forgées et transmises les traditions françaises de lutherie et d'archèterie. Aujourd'hui, 10 ateliers (dont 2 labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant) et une PME (d'une vingtaine de salariés) perpétuent le savoir-faire : une trentaine d'artisans d'art et d'ouvriers fabriquent des instruments à cordes frottées et à cordes pincées, des archets, des accessoires et entretiennent et restaurent des instruments anciens. L'écosystème local de la facture instrumentale bénéficie en outre de la présence d'une trentaine d'élèves en formation à l'Ecole nationale de lutherie.



Le projet : accompagner les luthiers ou archetiers vers une installation



Les $\frac{3}{4}$ environ des ateliers de lutherie et d'archèterie mirecourtiens ont à leur tête des professionnels proches de la retraite ou déjà retraités mais poursuivant leur activité (avec le dispositif d'auto-entrepreneur). Cela signifie un risque imminent de quasi-disparition des petits ateliers de facture instrumentale. Le premier des impératifs – dans une perspective de dynamisation de l'activité – sera donc de favoriser l'installation de jeunes (ou nouveaux) luthiers et archetiers à Mirecourt, que ce soit pour créer de nouveaux ateliers ou reprendre ceux existants.

Ce projet a donc pour but d'aider des luthiers du quatuor, des archetiers ou des luthiers en guitares acoustiques désireux de fabriquer du neuf, de réparer ou de restaurer ainsi que de s'installer à leur compte et qui chercheraient un environnement propice pour cela. Il est impératif d'avoir un parcours confirmé.

L'accompagnement proposé

Nous proposons un accompagnement personnalisé pour chaque candidat qui rentrera dans le dispositif « Atelier Tremplin des Métiers d'Art : Lutherie et Archèterie ».

Accompagnement hebdomadaire :

- La cheffe de projet métiers d'art accompagnera le candidat au quotidien à partir de son arrivée à Mirecourt : définition du programme de formation, élaboration du calendrier de formation, recherche de financements ainsi que la mise en œuvre des actions de formations.

Accompagnement technique :

- Des luthiers et archetiers tuteurs : luthier ou archetier de Mirecourt spécialisé dans le domaine du candidat chargé de l'accompagner dans ses fabrications. Le rythme des rencontres sera défini entre le candidat et son parrain.
- Des luthiers et archetiers spécialisés dans les domaines du candidat chargé d'animer des « Master class » thématiques en fonction des besoins des candidats (contenu à préciser selon les profils).

Accompagnement économique :

Formations adaptées à chaque candidat en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'artisanat :

- Participation à une réunion d'information collective de 2h dédiée à la création d'entreprise dans l'artisanat
- La formation PACK MICRO (2 jours) ou PACK PREMIUM (5 jours) selon le statut envisagé
- Possibilité d'un accompagnement individualisé avec la conseillère économique de secteur avant et après création ainsi qu'un suivi
- Des formations sur mesure selon les besoins

Pourquoi entamer son parcours de création d'entreprise à Mirecourt ?

Un environnement favorable au métier de luthier et d'archetier :

- 1- La notoriété de Mirecourt dans le monde de la lutherie et de l'archèterie en France et à l'étranger.
- 2- Présence sur place de luthiers et d'archetiers en activité.
- 3- Le réseau des luthiers et anciens luthiers, la plupart mobilisés – ou mobilisables – pour des projets collectifs.
- 4- L'Ecole nationale de lutherie : il faut souligner la proximité de l'Ecole Nationale de Lutherie avec le « Centre d'excellence métiers d'art pour la lutherie et l'archèterie à Mirecourt ».
- 5- Le Musée de Mirecourt : La collection du musée de Mirecourt comme source d'inspiration, la documentation comme apport professionnel.
- 6- L'école de musique de Mirecourt : des cours dédiés aux instruments à cordes frottées et pincées, un orchestre à cordes, des projets collectifs, l'appréciation des professeurs de cordes sur les instruments fabriqués.
- 7- Les évènements en lien avec la lutherie et l'archèterie :
 - Le SLAM (le Salon de la Lutherie et de l'Archèterie de Mirecourt) organisé par la ville de Mirecourt et la CCMD tous les ans en novembre.
 - Le concours international de lutherie organisé par l'association L.A.M.E (Luthiers Archetiers Mirecourt Événement) : le prochain en juillet 2026.
 - Les Rencontres internationales de musique par les JM France, en novembre 2024.
 - Le concours international de violon organisé par les JM France, en novembre 2025.
 - Les manifestations musicales toute au long de l'année et les rencontres organisées par le musée avec des professionnels de la lutherie et de l'archèterie et de la musique.



- 8- La qualité de vie d'un bourg-centre en milieu rural (et à proximité de villes plus importantes : Epinal et Nancy). Un patrimoine naturel intéressant : paysage, rivière Madon et espaces naturels du territoire.
- 9- L'accessibilité des prix de l'immobilier, pour la location comme pour l'achat (contrairement aux grandes villes). LA CCMD serait en mesure de faire des propositions d'hébergements aux candidats retenus qui en feraient la demande.

Les locaux et le matériel mis à disposition des candidats retenus :

- L'atelier partagé peut accueillir trois postes de travail. Chaque poste est équipé individuellement d'un établi, un tabouret, une lampe d'établi, un valet de serrage, une servante, deux blocs tiroirs et un panneau de contreplaqué (râtelier). A partager : un établi, une lampe d'établi, un tabouret, deux fers à cintrer, deux jeux de vis à tabler, quinze serres joints, une armoire à pharmacie, et un aspirateur complètent ce matériel.
- La salle des machines équipée de matériel à partager : une scie à ruban, un rabot dégauchisseuse, une ponceuse à broches (rodoir), une perceuse à colonne, une ponceuse lapidaire, une perceuse visseuse à main, un aspirateur mono sac, deux lampes d'établi, une étagère modulable charges lourdes, un établi.
- Le bureau est équipé de matériel à usage collectif : quatre bureaux, quatre chaises, quatre meubles classeur sous clef, quatre étagères modulables charges lourdes, deux ordinateurs avec tour, une imprimante, un boîtier de stockage en réseau (NAS).
- La pièce de convivialité est équipée de matériel à usage collectif : une table, quatre chaises, un réfrigérateur, un four à micro-ondes, une bouilloire, une cafetière et du petit matériel d'entretien. S'y trouvent également deux meules à eau avec accessoires et un touret à meuler.



Pour candidater :

- Être diplômé des métiers d'art lutherie (DMA2), de Mirecourt ou diplômés équivalents d'autres écoles européennes, CAP d'archetier ou lutherie guitare
- Et/ou avoir une/des expériences professionnelles et/ou stages
- Projeter de s'installer dans le domaine de la facture instrumentale : fabrication, réparation et restauration
- Maîtriser la langue française

Vous trouverez ci-après le dossier de candidature à nous retourner avant le 19 juillet 2024 (en format PDF) à l'adresse mail suivante : mraspiller@ccmirecourtdompaire.fr

Informations pratiques :

Votre candidature sera étudiée de façon collégiale par un jury composé de professionnels du domaine de la lutherie et de l'archèterie ainsi que les acteurs du projet.

- Trois candidats retenus par session
- Durée d'une session : 18 mois minimum
- Redevance mensuelle : 50€ par candidat
- Signature d'une convention entre la CCMD et le candidat retenu
- Attestation d'assurance – responsabilité civile professionnelle

Calendrier :

- **Date limite de réception des candidatures : vendredi 19 juillet 2024**
- Analyse des candidatures : du 22 juillet au 2 août 2024
- Proposition d'entretien avec le jury du 26, 27 et/ou 28 août 2024
- Transmission du choix des candidats : jeudi 29 août 2024
- Début de la session de formation le lundi 4 novembre 2024

Mirecourt et la communauté de communes Mirecourt-Dompaire :

La commune de Mirecourt constitue un nœud important en termes de flux et de transports, du fait de la présence de l'axe routier Neufchâteau – Epinal et de l'axe Vittel – Nancy, de l'implantation d'un aéroport sur son territoire, et de la présence d'une desserte bus de la SNCF. Il y a un retour prévu de la ligne ferroviaire en 2027 (Vittel-Nancy).

La communauté de communes Mirecourt-Dompaire offre une qualité de vie intéressante avec notamment : des espaces culturels comme la médiathèque, l'école de musique, le cinéma Rio, le Musée de Mirecourt ainsi la maison de la musique mécanique. Une zone d'activité économique avec des commerces de proximité, une zone de sports mécaniques ainsi que des équipements sportifs comme une piscine, des terrains de foot et des gymnases.

S'agissant de la scolarité des enfants le territoire propose des infrastructures suffisantes allant de la crèche puis de l'école maternelle au lycée en passant par des formations professionnelles. Un tissu associatif important est présent sur le territoire.